



Saint-Germain-
le-Châtelet

ST-GERMAIN-LE-CHATELET

info BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE



N°75 FÉVRIER 2018



Sommaire

■ SOMMAIRE ET INFOS PRATIQUES

P. 02

■ LE MOT DU MAIRE

P. 03

■ LES TRAVAUX 2017

P. 04

- CHANGEMENT DU VÉHICULE

- CHEMIN PIÉTONNIER

- ÉCLAIRAGE PUBLIC LED

- FRESQUE ÉCOLE

- PASSAGE PIÉTON

- RADARS PÉDAGOGIQUES

P. 07

■ LE TRI SÉLECTIF,

NOUVEAU MODE DE COLLECTE

■ VOTRE MAIRE À L'ELYSEE

P. 08

■ LE REPAS DES AINÉS

P. 09

■ LA PAGE DES ASSOCIATIONS

P. 10

- ASSOCIATION AILES

- ASSOCIATION LA GERMINOISE

- ASSOCIATION POURQUOI PAS

■ CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

P. 13

■ DES VILLAGEOIS À L'HONNEUR

P. 14

- LES JEUNES JUDOKAS

- MR EDOUARD MONNIER

■ L'ÉTAT CIVIL

P. 17

■ LA PHOTO DE CLASSE

P. 18

- LA CLASSE 1965

- LA CLASSE 1979

■ DIVERTISSEMENTS

P. 20

infos pratiques

LA MAIRIE

3, rue de Bourg
90110 Saint Germain Le Châtelet

Horaires d'ouverture :

lundi de 9h30 à 12h00

mercredi de 16h00 à 19h00

jeudi de 14h00 à 17h00

Mail : mairie@saint-germain-le-chatelet.fr

Téléphone : 03 84 23 71 92

LA POSTE

Bureau de Poste à Etueffont

lundi au samedi de 9h00 à 12h00

Agence Postale à Rougemont Le Château

mardi, jeudi et samedi de 9h30 -11h30

Mercredi et vendredi de 15h00-19h00

LA DÉCHETERIE FIXE

Située entre Rougemont Le Château et Etueffont:

Du 01/10 au 31/03 : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Le samedi non stop de 9h à 17h

Du 01/04 au 30/09 : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Le samedi non stop de 9h à 18h.

L'accès à la déchèterie est autorisé sur présentation d'un badge d'accès que l'on obtient en remplissant un formulaire en ligne sur www.sictom-etueffont.fr ou bien en retirant un formulaire en déchèterie ou aux bureaux du SICTOM à Rougemont-Le-Château.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

SUR NOTRE COMMUNE :

Chaque semaine le mercredi.

Collecte du tri sélectif (sac jaune transparent) :

le jeudi des semaines paires.

les emballages en verre sont toujours à déposer dans les conteneurs des éco-points.

Conception & Impression : CFI SERVICES REPROGRAPHIE - GROUPE PRENANT -26, rue Edouard Branly | Techn'Hom 3 - 90000 BELFORT

Tél. 03 84 90 15 75 - Port. 06 87 69 67 53 - Email : chantal.aymard@cfi-services.fr

©Tout droits réservés - Reproduction interdite

Le mot du Maire



“

Je vous souhaite une excellente année 2018, riche en satisfactions pour vous-même, vos proches, celles et ceux qui vous sont chers, sans oublier la réussite de vos projets personnels et professionnels.

Les vœux à l'occasion de cette nouvelle année sont aussi l'occasion de témoigner notre fraternité, notre solidarité, notre volonté de combattre sans relâche l'intolérance et d'oublier nos petites querelles quotidiennes et stériles, pour mieux vivre ensemble et surtout dans le respect de l'autre.

Avant d'évoquer 2018, retournons-nous rapidement sur 2017, année qui a vu l'achèvement des travaux de mise en accessibilité de la Mairie, l'achat d'un nouveau véhicule municipal, la réfection du chemin assurant la liaison entre la rue du Moulin et le lotissement du Chenoy mais aussi le remplacement d'une soixantaine de lampadaires sodium par un éclairage led moins énergivore. L'installation d'horloges astronomiques permet de piloter encore plus finement l'ensemble de nos lampadaires communaux. La transition énergétique est donc en marche à Saint Germain-le-Châtelet et elle devrait se poursuivre durant les 2 prochaines années avec le remplacement de tous nos lampadaires au sodium (vous trouverez davantage de détails dans ce bulletin).

Ces travaux d'investissement sont nécessaires compte tenu de la vétusté, et même pour certains rendus obligatoires pour une mise aux normes d'accessibilité des bâtiments recevant du public et sont largement financés par les impôts communaux et les subventions.

Il est inutile de rappeler ici que les

mesures gouvernementales vont impacter considérablement les collectivités, dont les communes et leurs finances. Pour Saint Germain-le-Châtelet, la suppression de la taxe d'habitation devrait entraîner d'ici 2020 une compensation de l'ordre de 102 000 € ! On sait très bien que les compensations versées par l'État ne couvrent jamais, dans la durée, la perte totale de recette constatée ni l'augmentation des charges.

En 2018, selon l'agenda d'accessibilité déposé en 2015, ce sera notre école qui sera concernée par la mise en accessibilité. Les quatre communes de notre regroupement pédagogique participeront financièrement à ces travaux. D'autres travaux comme la réfection des trottoirs de la rue Principale ne pourront être envisagés que si notre budget le permet.

La responsabilité qui est la mienne et celle de mon équipe est de poursuivre, envers et contre tout, le développement de Saint Germain-le-Châtelet au sein de la Communauté de communes des Vosges du Sud. Il nous faut rester lucides et optimistes, responsables et confiants, solidaires et attentifs aux autres, car c'est ensemble que nous réussirons !

Je vous réitère à toutes et tous mes vœux les plus chaleureux pour 2018. Que cette nouvelle année soit belle et heureuse pour vous et vos familles. Qu'elle vous apporte des satisfactions profondes et la sérénité, des joies petites et grandes et qu'elle vous préserve des tourments et des difficultés de la vie.

Bien à vous.

Jean-Luc ANDERHUEBER
Maire de Saint-Germain-le-Châtelet

Les travaux



CHEMIN PIÉTONNIER

Nous avons mandaté l'entreprise Girot pour refaire le chemin piétonnier reliant la rue du Moulin au Lotissement du Chenoy.

En effet, ce chemin devenant vieillissant, des flaques et des ruissellements d'eau le détérioraient encore plus. La mise en place d'un caniveau central permet une meilleure évacuation de l'eau désormais.

INSTALLATION DES RADARS PÉDAGOGIQUES

Comme annoncé l'an passé, nous avons procédé à l'installation de deux radars pédagogiques, un vers le CER et l'autre à la sortie du village vers le cimetière.

Les radars enregistrent les vitesses des véhicules, et nous avons pu relever les points suivants :

- Concernant les véhicules traversant le village direction Romagny-Sous-Rougemont, 51,59% d'entre eux circulent à plus de 50 km/heure, dont 2,36% à plus de 70, avec une vitesse maximale enregistrée de 127 km/heure.
- Concernant les véhicules circulant dans le sens Rougemont-Belfort, nous enregistrons cette fois-ci 63,30% de véhicules à plus de 50 km/heure, dont 9,29% à plus de 70, et une vitesse maximale relevée de 140 km/heure.

Nous connaissons également les horaires « à risques », et contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce n'est pas exclusivement la nuit que les automobilistes roulent le plus vite.

Des contrôles seront demandés à la gendarmerie ainsi qu'aux gardes-nature.





CHANGEMENT DU VEHICULE

Comme vous avez peut-être pu le constater, la mairie a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule. En effet, le Renault Kangoo étant relativement âgé, il avait besoin d'être remplacé. La commune s'est équipée d'un Peugeot Partner neuf. Son aménagement intérieur a été réalisé par les services techniques.



AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ RUE DE BOURG

Dans le soucis d'améliorer la sécurité du piéton, il a été décidé de remonter de quelques mètres le passage piéton en bas de la Rue de Bourg, et ainsi rendre plus visible la personne qui traverserait la route lorsqu'un automobiliste emprunte la rue de Bourg. Le passage a été réalisé dans les normes PMR exigées par la législation.

DRÔLES DE MINETS À L'ÉCOLE

Une invasion de chats à l'école maternelle...dans le cadre des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires), les enfants de l'école maternelle, accompagnés de leur professeur des écoles Mme Sylvie Ringenbach, ont pu exercer leur talents artistiques dans la réalisation d'une fresque sur un mur de l'école. De drôles de matous sont donc venus égayer la cour de l'école maternelle.





ECLAIRAGE PUBLIC

En 2016, le Conseil Municipal a pris la décision de passer à l'éclairage LED pour optimiser la consommation électrique.

Un programme triennal a donc été mis en place :

- 2017 : remplacement de 60 têtes et ampoules par des LED sur tous les poteaux en béton. Cela concerne les rues Principale, de Bourg, de la Creuse, des Cornay, des Prés, du Moulin, de l'Etang, de la Combe et le parking de la mairie. Cette opération a été réalisée en septembre par les services techniques, à l'aide d'une nacelle.
- 2018 : pose de 13 LED dans le centre du village, Place du 18 Juin et Lotissement des Rouges-Sambres.
- 2019 : pose de LED dans les lotissements du Chenoy et de la Madeleine.

Depuis le début du mois de novembre 2017, l'éclairage a été paramétré pour fonctionner toute la nuit, couplé avec des horloges astronomiques qui assurent un allumage et une extinction de manière optimale et centralisée sur l'ensemble du village.

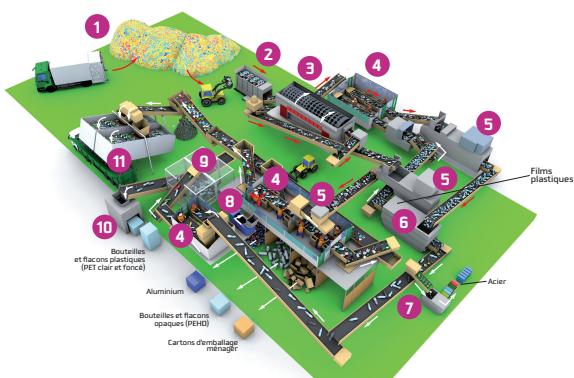
Les LED sont programmées en usine pour moduler leur puissance d'éclairage en fonction des heures du trafic routier et piétonnier. Par exemple, la Rue Principale est éclairée à 80 % jusqu'à minuit, puis à 30% de minuit à 5 heures du matin, et à nouveau à 80 % de 5 heures du matin jusqu'à l'extinction. Les LED ont pour avantage d'éclairer une zone avec plus de précision. La déperdition diminue notamment la pollution lumineuse vers le ciel, réduisant ainsi les effets nocifs sur la faune et la flore.

En terme de consommation, nous sommes passés de 150 Watts par ampoule à 25 Watts par LED.

Le tri sélectif

LE TRI SÉLECTIF, COLLECTÉ DEVANT CHEZ VOUS

Depuis le 1er janvier 2018, tous les emballages en plastique, métal, carton sont à déposer dans les sacs jaunes, qui sont ensuite déposés en bordure de route pour la collecte bi-mensuelle. L'occasion pour nous de vous rappeler quelques consignes de tri et également de vous présenter par un schéma l'organisation d'un centre de tri.



1 Zone de déchargeement collecte sélective

Les camions de collecte déchargeant les papiers-cartons, emballages métalliques et plastiques (bouteilles, flacons, sacs, sachets, films plastique, pots, boîtes et bouteilles).

Ils sont dans les sacs jaunes ou en vrac, issus des bac jaunes et conteneurs.

2 Trémie ouvre sac

Il s'agit d'une ouverture de 10 mètres qui permet de décharger les sacs jaunes et de libérer les déchets afin de les évacuer sur un tapis d'�ementation.

3 Crible rotatif ou "Tapis"

Il s'agit d'un tapis de 10 mètres qui permet de séparer les déchets en deux catégories : les déchets solides, qui permettent de répartir les déchets selon leur taille sur trois lignes : déchets inférieurs à 70 mm, inférieurs à 270 mm et déchets supérieurs à 270 mm. Les déchets trop petits passent au travers des mailles et partent vers les refus de tri.

4 Tables de tri manuel

Les treuils tirent la long des tapis de tri sur lesquels défilent les déchets. Selon leur type de déchets, ils afferment et éliminent la qualité des matériaux (papier et plastique) et les déchets (papier, "tapis" et autres).

5 Trieur optique

Il s'agit d'un machine à déchets optiques qui permettent d'affiner le tri des matériaux recyclables légers. Ils séparent notamment les déchets plastiques des déchets transparents mais également les plastiques des papiers.

Non illustré = "tapis de refus de tri"

Tout au long du processus, les déchets indésirables (non recyclables) circulent sur un tapis spécifique. Ces déchets rejoignent l'usine de valorisation énergétique de Sauchemont où ils seront incinérés et valorisés sous forme d'énergie (électricité, vapeur).

Differentes catégories de matériaux sortent du centre de tri avant de rejoindre les filières de valorisation

- Papier
- Carton d'emballage ménager
- PET clair et foncé (bouteilles et flacons plastique transparents)
- PEHD (bouteilles et flacons opaques)
- Emballages pour liquides alimentaires (type lait et soupe)
- Aluminium
- Acier
- Films plastique
- Refus de tri (incinération avec récupération d'énergie)

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les sacs jaunes de collecte sélective sont triés et redirigés vers des sacs jaunes !
- Les bouteilles doivent rester vides sur les bouteilles ou les flacons que vous jetez. S'ils sont isolés, ils sont trop petits pour suivre le processus du centre de tri et finissent malades ou être regroupés !



RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI



Votre maire reçu à l'Élysée



En marge du 100ème Congrès des Maires qui avait lieu à Paris en Novembre dernier, une délégation de maires a été reçue à l'Élysée par notre Président Emmanuel Macron.

Parmi eux, votre maire Jean-Luc Anderhuber, qui ne regrette pas, malgré la foule, d'avoir pu échanger quelques mots avec le Président de la République. «Alors qu'il nous demandait si ça allait, nous lui avons fait part de notre inquiétude en tant que petite collectivité aux petits moyens face à diverses compétences». A l'issue de l'échange, le Président de la République a dit avoir «noté» les remarques



Le repas des Aînés

LE REPAS DES AÎNÉS

La fin d'année marque le retour tant attendu du repas des Aînés, un moment de convivialité où les villageois de plus de 65 ans aiment se retrouver autour d'un bon repas animé par notre duo favori « Bernard et Claudie ».

Comme chaque année, nos aînés sont invités à ce repas, et les plus de 70 ans ont quant à eux le choix de participer à cette manifestation ou bien de recevoir un colis distribué à domicile par les conseillers municipaux.



La page des Associations

AILES

Avec l'association AILES venez vous initier ou vous perfectionner dans les activités suivantes :

TENNIS DE TABLE



Tous les mardis de 20h00 à 21h30 pour les débutants, et tous les vendredis à partir de 20h30 pour les joueurs confirmés dans la salle communale de Saint-Germain-Le-Châtelet.

LOISIRS CRÉATIFS



Deux groupes se succèdent le vendredi (19h-20h30 et 20h30-22h), tous les quinze jours. Une grande variété de sujets sont proposés au cours de l'année (travail du bois, couture, home déco, aquarelle, peinture sur verre, réalisation de bijoux en béton ou en fil d'alu, par exemple).

ÉCHECS



À partir de 9 ans, le mercredi (18h-19h). Pour joueurs débutants ou confirmés.

GYM DOUCE



Exercices de détente, de mobilisation, éléments de Pilates, gymnastique dorsale, étirements, exercices avec haltères, élastiques, ballons. Le jeudi de 18h à 19h, dans la salle communale.

TRAIL



Entraînements de 1h30 environ sous la houlette d'Edouard Monnier, le mercredi à 18h (sauf pendant la période hivernale où l'entraînement a lieu le samedi à 9h).

L'association propose des **RENCONTRES-DÉCOUVERTES** ouvertes à tous, sur des sujets variés : les oiseaux du printemps, les champignons, l'astronomie, les ponts, les massages sonores avec des bols tibétains, un atelier culinaire ont par exemple déjà été proposés.

Les nouvelles rencontres sont annoncées sur le site web de la mairie de Saint-Germain-Le-Châtelet.

L'AILES organise également régulièrement une **CHASSE AUX ŒUFS** pour les enfants de l'école maternelle de Saint-Germain-Le-Châtelet et du CP dans la forêt du village.

Le **VIDE-GRENIER** annuel de l'association a habituellement lieu le dernier dimanche de juin.

■ Renseignements :

03 84 23 04 11.

■ Visitez notre blog :

<http://ailes90stgermain.blog4ever.com>

ASSOCIATION AILES

Les membres du Bureau sont :

Présidente : Laurence ANDERHUEBER

Vice-Présidente : Emmanuelle LOISON

Secrétaire : Isabelle CORDIER

Trésorière : Géraldine MADOUX

Renseignements :

03.84.23.04.11



LA GERMINOISE

Franc succès des jeudis germinois qui seront renouvelés cette année les quatre jeudis du mois de juillet.



MERCI à tous les bénévoles, aux sponsors, et à vous public toujours plus nombreux.

Nous ne sommes jamais trop, c'est pourquoi toutes les personnes désirant contribuer au développement de l'association sont les bienvenues.

Bonne année à tous



CONTACTS

Guy HEIDET
06.67.00.07.82

Noëlle GIRARDEY
06.59.91.42.08

ASSOCIATION 'POURQUOI PAS'

Toujours active, l'association 'Pourquoi Pas' vous souhaite une bonne année 2018.

En 2017, nous avons mis en place une balade gourmande semi-nocturne qui ne sera pas renouvelée vu les rares inscriptions enregistrées pour cette manifestation et pourtant c'était une forte demande...ainsi que la balade gourmande du printemps.

Par contre, vide armoire et bourse aux jouets seront reconduits. Manifestations très demandées au point de refuser des inscriptions.

Au sujet du nettoyage du village au printemps, il aura bien lieu en espérant que les habitants se sentiront un peu plus concernés.

Le président Claude GIRARDEY et son équipe



CALENDRIER 2018 POURQUOI PAS

- **Dimanche 18 mars**
vide armoire
- **Samedi 21 avril**
nettoyage de printemps
- **Dimanche 14 octobre**
vide armoire
- **Dimanche 04 novembre**
bourse aux jouets
- **Jeudi 06 décembre**
St Nicolas école et village



Le calendrier des manifestations

**Samedi
17 mars**

Concert à l'église par Mr Darriet

**Les jeudis
5-12-19-26
juillet**

Vide Armoire par l'association
Pourquoi Pas

**Samedi
17 mars**

Vide Armoire par l'association
Pourquoi Pas

**Samedi
21 avril**

Nettoyage de Printemps par
l'association Pourquoi Pas

**Dimanche
04 novembre**

Cérémonie de commémoration
au Monument Aux Morts, suivi du
verre de l'amitié offert par votre
municipalité

**Mardi
8 mai**

Cérémonie de commémoration
au Monument Aux Morts, suivi du
verre de l'amitié offert par votre
municipalité

**Dimanche
13 mai**

Journée de convivialité organisée
par votre commune, apéritif et
café offert, repas type «Auberge
Espagnole», petites animations,
concert.

**Jeudi
06 Décembre**

Vide Grenier par l'association AILES

**Dimanche
24 juin**

Le repas des Aînés

**Dimanche
09 Décembre**

Des Villageois à l'Honneur



AUDREY DIAS ET LOAN PICHON, DES JUDOKAS PROMETTEURS

Loan, dit Lolo débute le judo dès ses cinq ans. Son travail assidu avec ses deux excellents entraîneurs, Emilien CHAVEROT puis Ghislain LEMAIRE (Vice-champion du monde) sera récompensé : Lolo est quatre fois vice-champion de Franche-Comté pour ses quatre années passées en benjamin et minime.

Minime première année, il termine cinquième aux championnats de grandes régions et deuxième le 10 juin dernier pour sa deuxième année en minime.

Bien que l'argent colle encore à Lolo, cette deuxième place lui permettra de participer aux championnats de France qui ont eu lieu le 9 décembre dernier à Paris où malheureusement il échouera en poule.

Audrey a commencé le judo à 5 ans avec Loan au dojo d'Etueffont

avec comme entraîneur Emilien CHAVEROT qui lui a donné les bases et la passion de ce sport. Puis elle a poursuivi et intensifié ses entraînements avec 2 supers entraîneurs Dominique CHAVEROT et Ghislain LEMAIRE.

Ses efforts ont payé en 2016: Audrey a été vice-championne de Franche-Comté et de grandes régions Bourgogne Franche-Comté pour sa 1ère année en minime. Elle s'est donc qualifiée pour le championnat de France 2016 où elle a malheureusement été éliminée en poule. En 2017, Audrey a progressé: championne de Franche-Comté, vice-championne de Bourgogne Franche-Comté et elle s'est à nouveau qualifiée pour le championnat de France avec Loan. Elle a été éliminée en 8ème de finale sur décision arbitrale (il y avait égalité au point à la fin du combat et les arbitres ont malheureusement donné gagnante son adversaire)

Audrey et Loan s'entraînent à l'ASM Belfort Judo 3 fois par semaine. Ils ont obtenu leur ceinture marron en juin 2017.



■ RETOUR SUR LEURS RÉSULTATS 2017 :



Tournoi de Belfort

Audrey 1ère en -36kg

Loan 1er en -42kg



Championnat interdépartemental de Franche Comté

Audrey 1ère en -36 kg

Loan 2ème en -46 kg



Championnat Départemental

Audrey 1ère en -36 kg

Loan 1er en -42 kg

Audrey et Loan sont sélectionnés pour les championnats de régions et pour les stages interdépartementaux.



Championnat de Grandes Régions

Audrey 2ème en -36kg

Loan 2ème en -50 kg

Audrey et Loan sont sélectionnés pour la coupe de France



Tournoi international d'Altkirch

Audrey 1ère en -36 kg

Loan 1er en -46kg



Coupe de France par équipes Minimes à Ceyrat

Audrey sélectionnée comme commissaire sportive (équipe du Territoire de Belfort) et combattante en -36kg (avec l'équipe de Haute Saône car les filles du Territoire de Belfort ne sont pas assez nombreuses pour faire une équipe.)

Loan sélectionné en tant que combattant en -50kg dans l'équipe du Territoire de Belfort



Tournoi de Montceau les Mines

Audrey 1ère en -36 kg

Loan 1er en -46kg



Tournoi international de Harnes

Audrey perd en 1/8 de finale

Loan perd en 1/8 de finale



Coupe de France à St Quentin en Yveline

Loan PICHON et Audrey DIAS étaient les 2 représentants belfortains qui y participaient.

Audrey sort de poule de 3 combattantes en gagnant un combat et en perdant un.

Elle finit alors 2ème de poule et accède au tableau final (sans repêchage).

1er combat gagné en 1/16ème et 2ème combat perdu en 1/8ème

Loan, malheureusement s'incline à deux reprises en poule. La compétition s'arrête là pour lui. Il ne sera pas classé.



Tournoi de Valentigney

Audrey 1ère en -36kg

Loan pas présent

Une nouvelle saison vient de débuter. Audrey et Loan changent de catégorie: ils sont cadets. Les objectifs sont les mêmes mais la concurrence de plus en plus rude.

L'HOMME AUX 1000 COURSES

Deux fois champion de France, 90 marathons, 210 courses remportées, 550 podiums, il a couru 19 fois sa course préférée qui est la «6000D», une course qui offre une vue imprenable sur le Mont Blanc le long de ces 65 km et 3500 mètres de dénivelé positif.

Rien n'arrête notre champion de Trail long, catégorie vétéran 4, Monsieur Édouard MONNIER, bientôt 74 printemps...

En 2017, il a pu réaliser son rêve, en participant au Grand Raid, la mythique « Diagonale des Fous », une course qui l'a emmené jusqu'à l'Île de La Réunion en octobre dernier, devant lui 164 km et 9920 mètres de dénivelé positif.

Bravo à vous Édouard, nous vous souhaitons d'user encore beaucoup de paire de baskets !



Etat Civil

NAISSANCE

Notre commune a accueilli courant 2017 trois nouveaux nés:

18 JANVIER 2017

Noé GASSER, de Eve HEIDET et Frédéric GASSER

25 JANVIER 2017

Liam HUG, de Nina PETROVIC et Vincent HUG

01 SEPTEMBRE 2017

Mathis MONNIER, de Carole BRICE et Benoît MONNIER

DÉCÈS

Nous ont quitté en 2017:

31 JANVIER 2017

Denis ROBERT, 55 ans

13 MARS 2017

Marie-Thérèse JOLISSAINT née BOURQUARDEZ, 84 ans

19 AVRIL 2017

Christine TRINCKLIN, 65 ans

19 JUIN 2017

Sophie CASTALAN née BRENET, 42 ans

20 DÉCEMBRE 2017

Marie-Thérèse FAIVET née BAILLY, 91 ans

MARIAGE

Nous avons célébré deux mariages au sein de la maison communale:

14 JUILLET 2017

Anna VERMOT-DESROCHES et Antoine SAINT-MAXIN

09 SEPTEMBRE 2017

Stéphanie CHARIOT et Jimmy SALVI

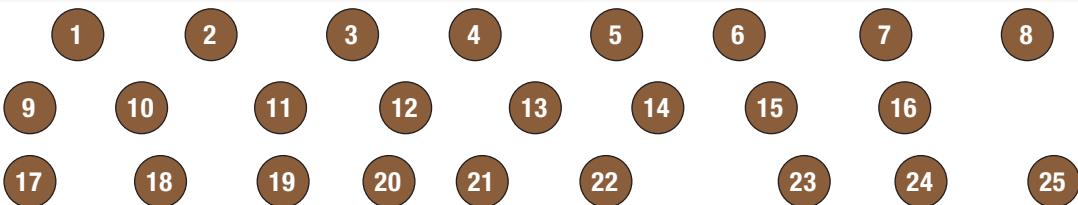
PACS

Depuis le 1er novembre 2017, c'est en mairie que se concluent les PACS (Pacte Civil de Solidarité), ont conclu un PACS en 2017:

27 NOVEMBRE 2017

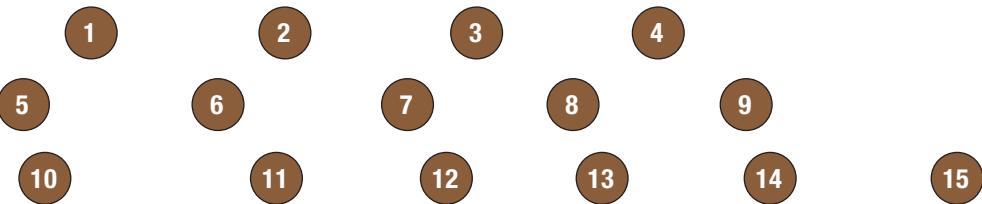
Laureline CHURLET et Rachid TCHINA

La photo de classe de 1965



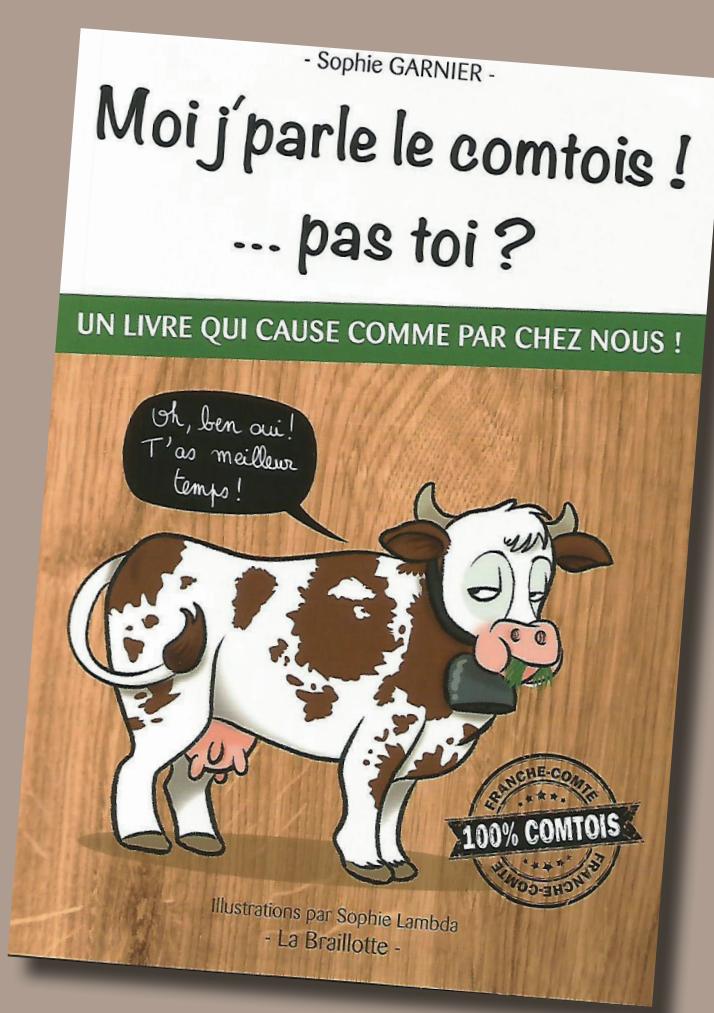
- 1 WALTER Gérard ● 2 ANDRE Jean-Luc ● 3 JOLISSAINT Dominique ● 4 WALTZ Daniel ● 5 BISCHOFFE Marie-Josée
- 6 BISCHOFFE Guy ● 7 MROZOWSKY Joelle ● 8 SCHENKERY Jean-Luc ● 9 GUILLARD Agnès ● 10 GUILLARD Chantal
- 11 IOLLER Chantal ● 12 GROBOILLOT Jocelyne ● 13 CHARLE Gérard ● 14 ANDRE Dominique ● 15 MONNIER Claude
- 16 WABNITZ Raymond ● 17 GROBOILLOT Béatrice ● 18 SCHALLER -- ● 19 BOSERT Colette ● 20 SCHALLER --
- 21 KURTZMANN Pascal ● 22 CHOUDAY Dominique ● 23 KURTZMANN Michelle ● 24 SCHALLER Solange
- 25 CHOUDAY Christian

La photo de classe de 1979



- 1 WALTER Séverine ● 2 WALTER Sandrine ● 3 MARCHAL Alain ● 4 ORIAT Valérie ● 5 LAUMONT Valérie
- 6 DECKER Carole ● 7 DUPRAT Corinne ● 8 REMY Florence ● 9 MARCHAL Bruno ● 10 MONNIER Stéphanie
- 11 GROBOILLOT Jean-Marc ● 12 MARCHAL Nathalie ● 13 TSCHIRHART Valérie ● 14 KAUL Sandrine ● 15 LAMIELLE Hervé

Divertissement



MOI J'PARLE LE COMTOIS!...PAS TOI?

A quoi reconnaît-on un Franc-Comtois, si ce n'est par son accent? Retrouvons quelques expressions authentiques issus d'un livre de Sophie GARNIER, édité par l'association franc-comtoise «La Braillette».



«Bon sang, j'ai bien failli m'rétamer sur c'te marche! Tu crois qu'il ramasserait son fourbi? Penses-tu!»

«T'sais, maint'nant qu'y donnent plus d'cornets quand tu vas aux commissions, t'as pas intérêt d'oublier ton cabas, sinon t'es r'fait»

«Mais qu'est-ce qu'elle a foutu l'Elise qu'elle tire la patte? A coup sûr, elle s'est tordue la ch'veille»

«Si ces gens veulent r'venir, faudra qu'y pensent à partir!»

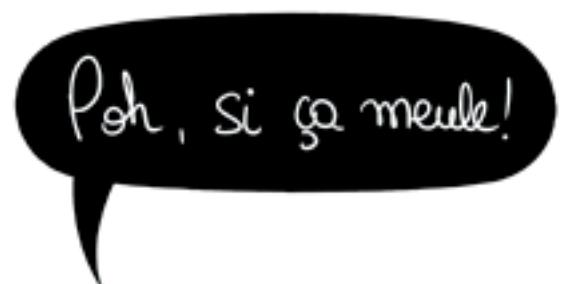
«R'garde-moi ça, c'beuillot! Au lieu d'traverser sur les clous à 10 mètres, y va aller s'faire tailler un short dans l'virolo! Y'en a qui sont pas fute-fute quand même»

«Mais guettes-les 'oir tous pianoter sur leurs aiphones, y d'vennent complètement brind'zingues avec leurs machins»

«Ecoute 'oir c'que j'veais dire! Qui boit de la gnôle casse la bagnôle!»

«Ah, ben çui-là, il est tellement rapia qu'il écorcherait un pou pour en vendre la peau!»

«l'Nono, c'te râpe! Il a d'jà bien eu du mal à la sortir sa poire, pis qu'en plus, y t'en sert juste une larmichette!»



LA R'CETTE: LE SOUFFLÉ AU COMTÉ

«Quand y a rien à dîner pis qu'y t'reste des bouts d'comté dans l'frigo, ben tu fais un soufflé, les gosses aiment bien, ça tient au ventre, pis c'est bon...»

■ Ingrédients :

160 g de Comté,

4 œufs,

20 g de beurre,

40 g de farine,

1/4 de litre de lait,

sel, poivre,

noix de muscade.

Comment faut faire?

1. Râpe le comté, pis mets-le d'coté.
2. Fais une béchamel, en f'sant fondre le beurre dans ta casserole, quand y commence à brunir ajoute la farine en pluie. Avec un fouet, r'mue bien pis ajoute le lait p'tit à p'tit pis tu r'mues pour qu'y ait pas d'grumeaux, pis tu laisses r'prendre l'ébullition.
3. Enlève du feu, attends qu'ça r'froidisse un peu pis ajoute tes jaunes d'œufs un à un en mélangeant.
4. Sale, poivre et ajoute une noix de muscade si t'aimes et le Comté râpé.
5. Monte les blancs en neige avec une pincée de sel jusqu'à c'qu'y soient bien fermes et ajoute délicatement au mélange précédent.
6. Place le tout dans des ram'quins ou un moule haut qu't'auras bien beurré et fariné avant.
7. Faut qu'le four soit bien chaud, pis t'enfourne à 200° (thermostat 7) pendant 25 minutes.

Faut pas traîner pour l'servir sinon ca r'tombe, et pis bien sûr que si tu prends des œufs pis du lait d'la ferme, c'est encore bien meilleur!







LA MAIRIE

3 Rue de Bourg

90110 Saint Germain Le Châtelet

Mail : mairie@saint-germain-le-chatelet.fr

Téléphone : 03 84 23 71 92

www.saint-germain-le-chatelet.fr